



NIL MAGNUM SINE LABORE

**L'ASSOMPTION**

Ville de culture et de patrimoine

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC**

**VLA-AOP-TEC-201908-TAPCRD**

### **AMÉNAGEMENT D'UN PARC CANIN AU PARC ROBERT-DUGUAY À L'ASSOMPTION**

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour **l'aménagement d'un parc canin de 1 950 m<sup>2</sup> (30 m x 65 m) au parc Robert-Duguay situé au 990, montée Cormier à L'Assomption.**

Dans le cadre du présent appel d'offres, la Ville de L'Assomption souhaite retenir les services d'une entreprise afin d'effectuer les travaux de construction d'un parc canin, selon les conditions indiquées dans les documents de soumission.

L'adjudicataire doit prendre en considération tous les éléments du devis pour bien se renseigner sur les obligations auxquelles il s'engage.

L'adjudicataire devra fournir, sans s'y limiter, tous les matériaux, la machinerie, l'outillage et la main-d'œuvre ainsi que la signalisation requise pour l'exécution des travaux du présent contrat. En ce sens, l'adjudicataire doit considérer que le montant soumissionné comprend tous les frais reliés à l'exécution du contrat.

#### **DOCUMENTS**

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca), pour les soumissionnaires inscrits à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les soumissionnaires peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence n° **VLA-AOP-TEC-201908-TAPCRD**, à compter du **1<sup>er</sup> août 2019**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec M. André Boisvert, responsable de l'approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse [aboisvert@ville.lassomption.qc.ca](mailto:aboisvert@ville.lassomption.qc.ca) ou par télécopieur au 450 589-4512, et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

#### **EXIGENCES**

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la Ville de L'Assomption au montant équivalant à dix pour cent (10 %) du total de la soumission, incluant les taxes.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sur les assurances et conforme au formulaire normalisé NQ 1809-900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres. Ce cautionnement doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, ce cautionnement de soumission devra être accompagné :

- d'une lettre d'engagement, selon le formulaire 1809-900/D confirmant que si le contrat est accordé et accepté, elle émettra en faveur de la Ville de L'Assomption, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services chacun pour cinquante pour cent (50 %, incluant les taxes) du contrat d'entreprise;
- de la formule et du bordereau de prix;
- de la résolution de compagnie ou de l'autorisation de signer;
- d'une copie de la licence d'entrepreneur (Régie du bâtiment du Québec);
- d'une copie de l'Attestation de Revenu Québec délivrée par Revenu Québec;
- des numéros d'enregistrement auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et auprès de la Commission de la construction du Québec (CCQ);
- de l'échéancier détaillé des travaux proposés;
- de l'affirmation solennelle relative à l'absence de collusion;
- du formulaire Absence d'établissement au Québec » (si applicable).

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer l'affirmation solennelle d'attestation d'intégrité dûment remplie et signée devant un commissaire à l'assermentation. À défaut, la soumission sera automatiquement rejetée.

#### **DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION**

Les soumissions devront être déposées (l'original et trois (3) copies de tous les documents) dans une enveloppe scellée et identifiée « **Aménagement d'un parc canin au parc Robert-Duguay à L'Assomption** », à la réception du Bureau du citoyen, des communications et de la ville intelligente du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise au 2<sup>e</sup> étage du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant onze heures (11h), le mercredi 28 août 2019**, et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donnée à L'Assomption, le 1<sup>er</sup> août 2019.

André Boisvert  
Responsable de l'approvisionnement